

## Fouille d'un tumulus à Ganda Hassan Abdi dans les monts du Harar

Roger Joussaume

Annales d'Ethiopie, Année 1976, Volume 10, Numéro 1

p. 25 - 39

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

## FOUILLE D'UN TUMULUS A GANDA HASSAN ABDI

DANS LES MONTS DU HARAR

par

Roger JOUSSAUME

Niché au pied d'une falaise abrupte, dominant une zone marécageuse où viennent s'ébattre des quantités d'oiseaux (ibis sacrés, hérons, canards...) Ganda Hassan Abdi est un village formé d'une quarantaine de huttes circulaires abritant une population sympathique au milieu de laquelle nous avons vécu un mois et demi en novembre et décembre 1973. C'est que la région est riche en vestiges archéologiques: cistes dolméniques, tumulus, vieilles villes aux murs cyclopéens, véritables sites défensifs perchés haut pour parer à d'éventuelles attaques. Complétée par Sourré-Kabanawa, de l'autre côté de la route reliant Addis-Abeba à Harar et Diré-Dawa, cette zone est un des centres archéologiques les plus riches des monts du Tchertcher, dans le Harar (fig. 1 et 2 pp. 26 et 27).

Depuis quatre ans, dans le cadre de la R.C.P. 230 du Centre National de la Recherche Scientifique et sous la haute autorité de l'Institut Ethiope d'Archéologie, nous étudions le mégalithisme dans les monts du Harar.

Notre but originel était l'étude des dolmens reconnus par le Père Azaïs (1) en 1925. Il nous a bien vite paru nécessaire d'étendre nos investigations aux tumulus et vieilles villes afin de savoir quelles étaient les filiations possibles entre ces divers éléments. Jamais des travaux archéologiques scientifiques n'avaient été entrepris dans cette région, en dehors de l'étude de quelques abris à peintures rupestres (2-3); il nous fallait partir de rien ou presque.

Nous avons donc fouillé quelques tumulus, ils sont très nombreux dans le Harar. Alors qu'il y en a de tout petits (2 à 3 m de diamètre pour 50 cm à 1 m de hauteur), d'autres atteignent des dimensions gigantesques, comme à Watchc où un monument dépasse 20 m de haut et plus de 200 m de tour à la base. Tous sont constitués d'un amoncellement de pierres plus ou moins grosses, mais certains sont ceinturés d'un mur à quelques mètres. Leur architecture interne est variable et il faudrait en fouiller beaucoup pour se faire une idée précise. Il en est qui abritent un corps posé à même le sol ou placé dans une fosse creusée dans le calcaire sous-jacent; d'autres possèdent une chambre intérieure qui peut également être creusée dans le sol — monument à chambre circulaire et cella (Joussaume. 4).

Celui que nous avons fouillé au cours de cette mission est un petit tumulus ou *Daga touli* (tas de pierres) dans la langue des Gallas qui occupent cette région, situé à flanc de montagne à une vingtaine de minutes de marche au Sud-Est de

Ganda Hassan Abdi. Nous en avons repéré plusieurs dans cette zone au-dessus des cistes dolméniques, et si notre choix s'est porté plus spécialement sur celui-ci, c'est qu'il semblait ne pas avoir subi de fouilles antérieures, et qu'il possédait des dimensions permettant à une petite équipe (8 personnes) une investigation relativement rapide.

Commencée le lundi 26 novembre 1973, la fouille devait durer 6 jours. En plus des 6 ouvriers recrutés parmi la population, Ato Alamayehu Bizuneh, commissaire de l'Institut Ethiopeien d'Archéologie a bien voulu m'aider dans ce travail et je le remercie vivement. Le travail de laboratoire — nettoyage, recollage etc. . . — fut exécuté sous la tente, à notre camp de base, au fur et à mesure des découvertes, la nuit venue. Les photographies, les mensurations, les dessins de poteries ont nécessité quelques jours de travail dans les locaux du Musée National à Addis-Abéba où le matériel archéologique de nos différentes missions est maintenant entreposé.

### I. Le tumulus (Daga touli)

Formé de l'amoncellement de gros blocs de pierres, notre tumulus, noyé dans une végétation épineuse, s'accroche à quelques 2300 m d'altitude. C'est un monument circulaire d'environ 8 m de diamètre pour une hauteur maximale de 1,80 m au centre. La base, sur le pourtour, et principalement du côté de la vallée, est limitée par des blocs plus gros donnant une assise plus solide à l'ensemble.

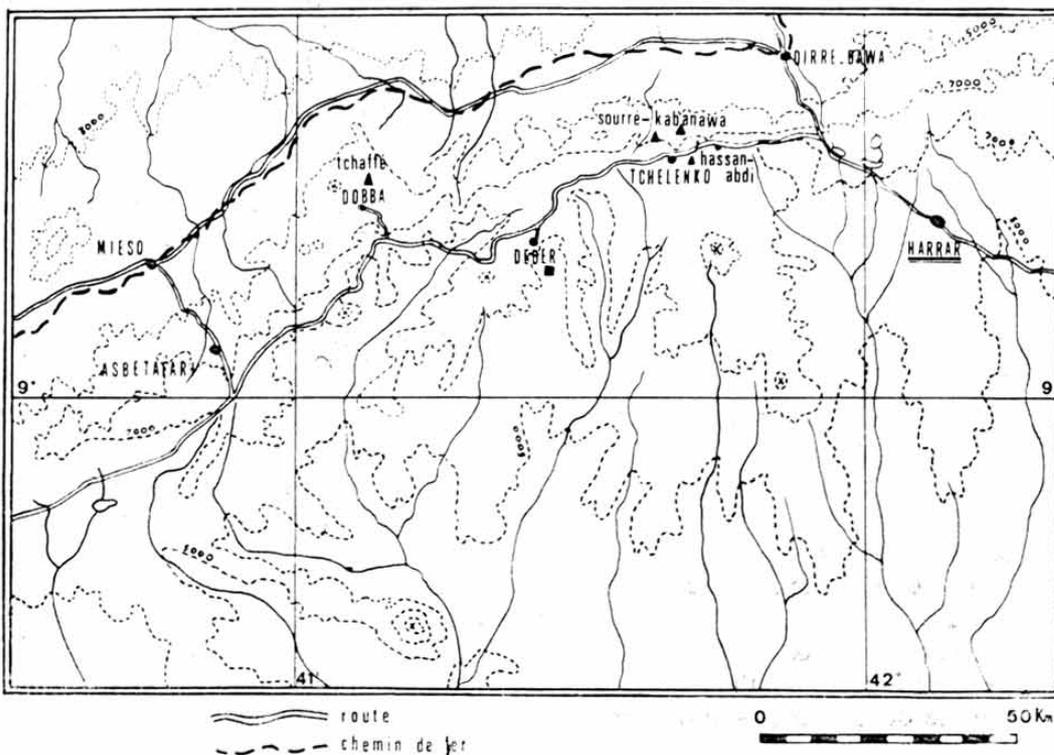


Fig. 1: Carte des Monts du Harar avec les sites archéologiques étudiés au cours de quatre missions (1970, 1971, 1972, 1973).

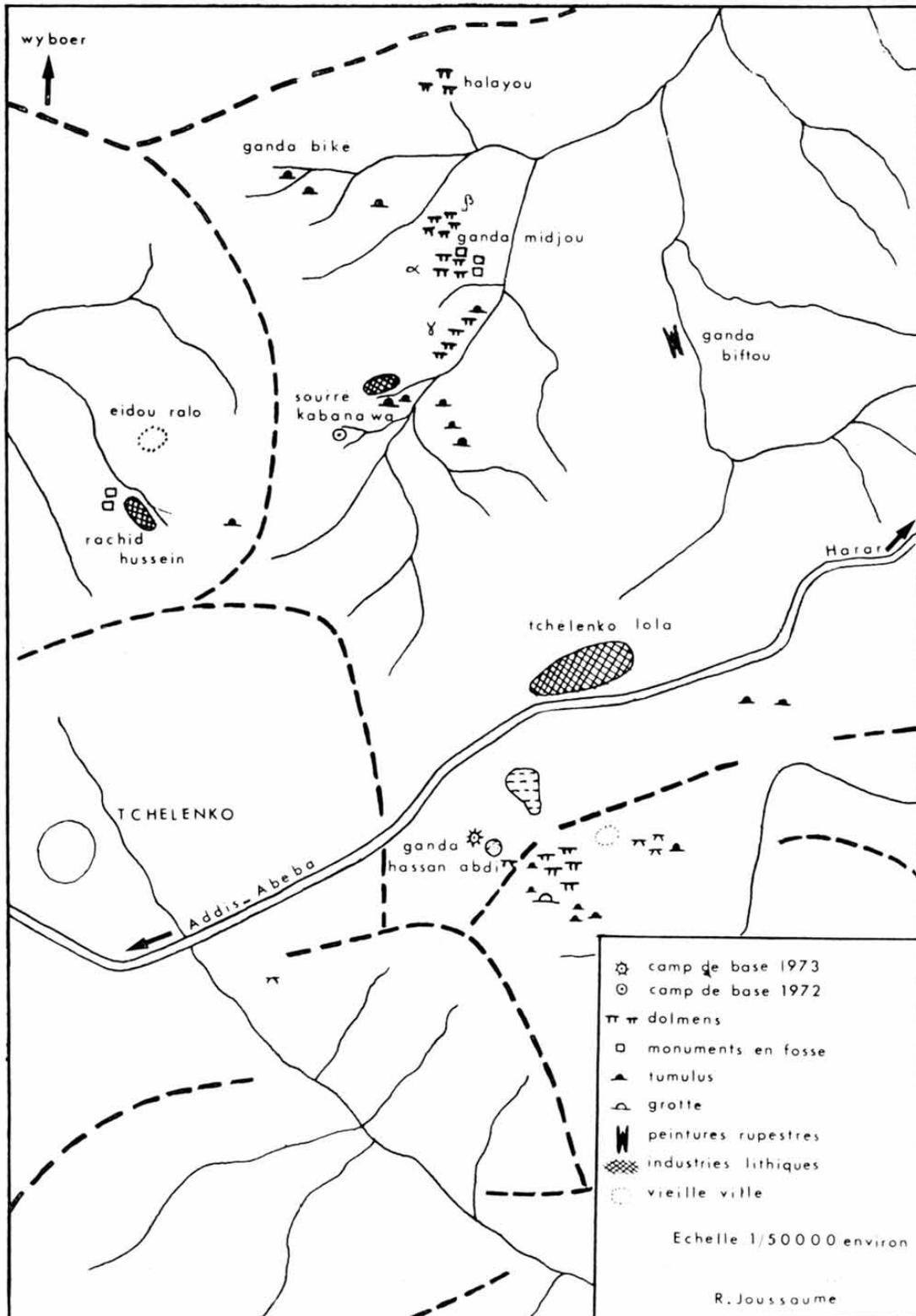


Fig. 2: Carte archéologique de la région de Tchélienko. Le tumulus fouillé est au Sud-Est de Ganda Hassan-Abdi.

Deux cordes perpendiculaires, axées Nord-Sud et Est-Ouest, délimitent quatre quadrants : Nord-Est (I), Sud-Est (II), Sud-Ouest (III) et Nord-Ouest (IV). La fouille des deux quadrants opposés par le sommet Nord-Est et Sud-Ouest, permet d'avoir une vue complète des coupes perpendiculaires passant par le centre alors que la moitié du monument seulement est fouillée.

L'architecture du tumulus est simple. Au centre, sous 1,60 m de grosses pierres mêlées à de la terre d'infiltration, se trouve une couche de 10 à 15 cm d'épaisseur de terre grise comme de la cendre, très compacte, dans laquelle on voit quelques petites pierres. Dans le secteur I, près du centre, une fosse, longue de 1,60 m pour une largeur maximale de 1 m et une profondeur variant de 10 à 30 cm, a été creusée dans le calcaire. Le fond en est presque horizontal. Son orientation est Sud-Est - Nord-Ouest.

La construction de cet édifice est donc aisée à comprendre :

1°) Creusement d'une fosse dans le calcaire. Il semble que les bâtisseurs aient utilisé un petit surplomb rocheux déjà existant. Il me paraît plus juste de voir un aménagement d'une aire propice beaucoup plus qu'un creusement de la roche. L'orientation aurait alors beaucoup moins de valeur : cet emplacement fut-il choisi à cause de la direction du surplomb rocheux existant ou uniquement par souci de facilité ? Il faudrait pouvoir multiplier les observations, donc les fouilles de tumulus pour résoudre ce problème. Constatons seulement qu'ici, le cadavre regardait au Nord, c'est-à-dire en direction de La Mecque. On peut remarquer que le corps est en décubitus latéral fléchi ce qui n'a pas de rapport avec les habitudes des musulmans, mais il peut s'agir d'une population islamisée qui aurait gardé certaines de ses traditions funéraires ; cette coutume existait en d'autres pays (l'Afrique du Nord par exemple — G. Camps 1962-5).

2°) Chappe de terre compacte mélangée à quelques pierres. Nous avons constaté l'existence de cette couche dure dans les deux autres tumulus fouillés à Sourré-Kabanawa en 1972.

3°) Disposition de gros blocs de pierre sur le pourtour : ils maintiennent l'ensemble.

4°) Remplissage par d'autres blocs jusqu'à la hauteur désirée. Les apports éoliens font que de la terre se dépose dans les interstices des pierres ; alors une végétation arbustive prend naissance et dissimule le tertre.

## II. Matériel archéologique

1°) *Squelette* : Sous l'amoncellement de pierres et de terre, la fosse contenait les restes osseux d'un adolescent placé en décubitus latéral fléchi (Pl. VII, VIII). Les jambes avaient été repliées sous le bassin ; la main gauche était au niveau de la face alors que le bras droit était allongé perpendiculairement au corps dans une position assez inattendue. Remarquons que le corps trouvé dans la ciste dolménique en 1972 à Sourré-Kabanawa avait une position identique : décubitus latéral fléchi avec les bras repliés amenant les mains au niveau de la face.

Malheureusement les os du squelette étaient en très mauvais état de conservation. Les quelques fragments recueillis sont maintenant au Musée National d'Addis-Abeba avec tous les restes osseux recueillis au cours des trois autres missions et attendent qu'un spécialiste se penche sur leur étude anthropologique.

2°) *Céramiques*: Le matériel archéologique qui accompagnait le corps de cette jeune personne est composé de 14 poteries. Aucun autre vestige, en particulier aucun élément de parure ne fut découvert. En dehors du vase XIV trouvé debout, tous les autres étaient couchés, voire même à l'envers. Ils entouraient le corps et parfois aussi le recouvraient surtout à la partie supérieure du squelette.

Bien qu'il nous soit difficile de saisir la raison de cette coutume, il semble que certains vases (le VIII et le X par exemple) aient volontairement été placés à l'envers dans la sépulture. D'autres sont manifestement tombés : les vases V, IV, III devaient être placés sur la petite banquette au Sud. Quant à la grande jatte n° I, elle protégeait le crâne.

Près de deux mètres de terre et de pierres recouvraient ces poteries; on comprend aisément leur état très fragmenté au moment de la découverte (Pl. VIIIa). Toutes ont été dessinées, photographiées, après reconstitution, et font l'objet des planches VIII, IX, Xa, XI et XII.

Ces 14 vases peuvent se répartir dans trois grands groupes :

- une grande jatte décorée.
- une bonbonne décorée.
- douze coupes profondes à support dont 9 à support annulaire et 3 quadripodes à plaque.

a) *Grande jatte décorée* (Pl. XIIa,b)

Poterie hémisphérique noire large de 30 cm à l'ouverture, pour une profondeur de 16 cm. Une oreille verticale en forme de demi-cercle de 6 cm de diamètre se dresse sur le bord arrondi. Cet appendice beaucoup plus décoratif que fonctionnel rappelle certaines poteries de la civilisation axoumite mais dans des dimensions plus réduites (Anfray 6). Un cordon de pâte a été collé à environ 1.5 cm sous le bord. Au niveau de l'oreille verticale et partant du bourrelet pré-oral, deux séries de deux cordons longs de 4 cm descendent sur la panse. Ce décor plastique est complété d'un décor impressionné probablement exécuté à l'aide d'une baguette formant des séries de chevrons. Une série continue ceinture le vase au-dessous du bourrelet pré-oral. De chaque côté des cordons verticaux existe un panneau formé de quatre bandes de décor impressionné auquel correspondent deux panneaux identiques diamétralement opposés. Cette poterie assez exceptionnelle dans sa forme et son décor était renversée sur le crâne comme pour le protéger.

Au cours de nos différentes fouilles, rares sont les fois où ce type de vase fut rencontré. Toutefois, nous avons recueilli dans les couches supérieures du monument à chambre circulaire et cella n° 3 de Sourré-Kabanawa, un fragment assez important d'un vase tout à fait semblable dans sa forme, ses dimensions et son décor à bourrelet pré-oral et impressionné. Il pose le problème de la contemporanéité des monuments à chambre circulaire et cella et des tumulus du genre de

celui de Ganda Hassan Abdi, ou de la réutilisation des premiers par les auteurs des seconds. Ce problème trouvera des éclaircissements dans la suite de cette étude grâce aux autres types de céramique.

b) *Bonbonne décorée* (Pl. XIIc,d)

Au niveau du thorax du squelette était renversée une bonbonne gris-noir. Il est difficile de savoir si elle était debout à l'origine; dans ce cas, elle aurait été placée sur la banquette calcaire au Sud. C'est un vase sphérique surmonté d'un col aux parois concaves, haut de 36 cm pour une largeur maximale de 29 cm. Un décor impressionné formé de deux bandes au-dessous du bord épaissi en parement et de quatre bandes au passage col-panse.

Une bonbonne semblable haute de 35,5 cm pour une largeur maximale de 28 cm (Pl. X b), a été découverte dans un tumulus de 10 m de diamètre, en 1972, à Sourré-Kabanawa. Les formes et les dimensions sont absolument identiques mais le décor situé uniquement au passage col-panse et constitué de 6 lignes incisées parallèles et horizontales qui surmontent 5 lignes incisées parallèles ondulant autour du vase, sur l'exemplaire de Sourré-Kabanawa, est légèrement différent. Cette bonbonne fut trouvée seule au milieu d'un quadrant du tumulus. Elle était écrasée sous des pierres qui avaient été intentionnellement disposées pour la protéger. L'une d'elles, en arrière du vase, était décorée d'un chevron excisé.

En amharique ce type de vase porte le nom de *gambo* et sert à mettre une sorte de bière appelée *talla*.

Ainsi les deux premières poteries que nous venons de décrire font incontestablement penser à la nourriture du défunt, la jatte avant pu contenir un aliment solide, alors que la bonbonne contenait le liquide. Il est aussi possible que ces poteries n'aient jamais rien contenu et qu'elles soient uniquement un symbole. La position des deux vases à proximité de la tête, donc de la bouche, est en faveur de l'hypothèse émise quant à leur but. Soulignons que la position de la bonbonne est absolument différente dans le tumulus fouillé à Sourré-Kabanawa: celle-ci gisait à près de deux mètres des restes osseux humains limités à quelques fragments qui posent eux le problème de la sépulture secondaire.

c) *Coupes profondes à support* (Pl. IX, Xa, XIa).

Douze coupes hémisphériques à support ont été découvertes dans cette fosse. Elles se répartissent en deux groupes.

1°) *9 coupes profondes à support annulaire* (Pl. IX, Xa, n° III).

Il s'agit de coupes rouges de 9 cm de profondeur moyenne pour une quinzaine de centimètres de diamètre à l'ouverture, supportées par un pied annulaire plus ou moins évasé vers la base de 4 à 6 cm de hauteur et large d'une dizaine de centimètres. La pâte est souvent très grossière et assez mal cuite. Il arrive fréquemment que la coupe soit désaxée sur son support et la fabrication est peu soignée. Ces poteries donnent l'impression d'avoir été montées très rapidement et de n'avoir

jamais servi. Peut-être n'étaient-elles fabriquées que dans un but funéraire au moment de la mort d'une personne. Il semble que ce soient des brûle-encens.

Nous avons eu l'occasion de trouver des vases absolument semblables (Pl. Xc) dans le grand tumulus que nous avons fouillé à Sourré-Kabanawa, à une cinquantaine de mètres du petit tumulus ayant livré le *gambo* dont nous avons précédemment parlé.

Mais à Sourré-Kabanawa, la position des vases, d'élaboration aussi mauvaise qu'à Hassan Abdi, était absolument différente. Ce sont aussi neuf vases à support annulaire que nous avons trouvés mais en deux groupes, l'un de sept, l'autre de deux, situés à près de 5 m de part et d'autre d'un monument central. Cet édifice est constitué de deux pierres dressées reliées au sol par un bloc horizontal au Nord duquel se trouvaient les restes osseux épars de plusieurs individus accompagnés de leurs armes, de leur parure et de nombreux tessons de poteries dont des coupes apodes et des vases polypodes à plaque.

A Hassan Abdi, ces coupes à support annulaire entourent le cadavre. On remarque une concentration plus importante, 5 vases, devant la face, sur les mains. A l'exception du XIV, tous sont couchés et parfois même à l'envers, mais il est assez difficile de dire si ces positions sont intentionnelles ou non.

2°) 3 coupes profondes polypodes à plaque (Pl. Xa n° VI, IX, V; Pl. XIa n° 1).

Les dimensions de ces poteries sont assez proches de celles des vases précédemment décrits. Les teintes sont également rouges et la fabrication est aussi grossière. La différence réside dans le support formé ici de quatre pieds en ruban réunis à leur base par une plaque d'argile. Ils furent découverts au niveau du bassin et des membres inférieurs (Pl. VIII).

Ce type de vase nous est très connu dans différents monuments des monts du Tchertcher. A Tchaffé, dans un grand monument à chambre circulaire et cella; à Deder, dans un tumulus, il accompagne 8 poteries sphériques à col droit; à Sourré-Kabanawa, dans des monuments à chambre circulaire et cella dont le n° 3, dans lequel trois vases de ce type furent trouvés à trois niveaux différents; mais aussi dans des tumulus dont celui qui a livré les neuf coupes profondes à support annulaire. Il existe également dans de vieilles villes aux murs cyclopéens. C'est presque le "fossile directeur" des préhistoriens; il faudrait tout de même savoir dans quelle mesure il signe une civilisation et quelle fut sa longévité dans ce pays où les traditions restent fortement ancrées. Notons que si sa forme générale reste identique (coupe profonde polypode à plaque), il subit tout de même quelques variantes. Il peut posséder trois ou quatre pieds en boudin ou en ruban et la plaque qui les relie peut être ronde (le plus souvent), carrée aux angles arrondis ou triangulaire. Les coupes sont d'ordinaire beaucoup plus grandes qu'à Hassan Abdi: 25 cm de diamètre pour 12 à 13 cm de profondeur. Il arrive que l'on trouve une série de perforations à quelques centimètres du bord.

Des recherches effectuées sur les céramiques actuelles de l'Ethiopie montrent que ce vase n'existe plus dans ce pays mais se rapproche des brûle-encens partout en usage. Grâce à l'obligeance de madame G. Delibrias, Directrice du Centre des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette, une datation par le C14 a pu être obtenue pour le monument à chambre circulaire et cella de Tchaffé dans lequel plusieurs vases ont été recueillis,

Gif. 1895 :  $500 \pm 80$  ans  
soit 1450 après J.-C.

Il serait très hasardeux de vouloir tirer la moindre conclusion de cette datation unique d'un charbon trouvé dans un milieu quelque peu bouleversé.

Les fouilles de tumulus pratiquées dans l'Est Africain sont rares et souvent anciennes. Elles n'ont pas toujours donné lieu à une publication.

En 1927, A.T. Curle (7) fouilla un grand tumulus de pierres situé à environ 3 km au Sud de Mandera (Kenya) et à 5 km de la rivière Dawa qui forme la frontière entre le Kenya et l'Ethiopie en cet endroit. Situé au flanc d'une montagne ce tumulus avait environ 12 m de diamètre pour une hauteur maximale de 2 m par rapport à la base du côté de la vallée. Un vase polypode à plaque fut découvert à un mètre du centre vers le Sud. Son diamètre à l'ouverture était de 24 cm et sa hauteur totale de 18 cm. La coupe hémisphérique était supportée par quatre pieds réunis par une plaque ronde. Il s'agit donc d'un vase absolument identique à nos polypodes à plaque du Tchertcher. Les ossements humains en très mauvais état de conservation, furent trouvés à proximité du centre. Selon A.T. Curle, le cadavre aurait été placé assis sur le sol. Un bracelet, simple anneau en cuivre ou en bronze de 7 cm de diamètre, est considéré par l'auteur comme étant un pendant d'oreille de par sa position par rapport au squelette.

C'est cette même année, 1927, que A.T. Curle (7) fouilla un autre tumulus de 20 m de diamètre près de Wajir dans la même région. Il y découvrit un vase en tous points identique au précédent.

A.T. Curle note au sujet des traditions que entourent ces monuments :

"The tradition of the Gunch, a nomadic tribe of Galla extraction at present living in the Dawa Valley, ascribe these cairns to a Hamitic race known by them as "The Five Tribes", who eventually drove on the "Men Israeli" mentioned later. Somali tradition in Kenya ascribes them to the "Madanleh", who they maintain were super-men of great stature, who dug the wells which are still in use to-day at Wajir, and whose descendants were driven on to the lake Rudolph area by the Galla".

Remarquons que dans le Tchertcher, les Gallas attribuent les tumulus, les vieilles villes aux murs cyclopéens et les cistes dolméniques, à une race de géants qu'ils nomment Arlas, qui auraient été détruits par la puissance divine.

L'existence de céramiques identiques dans des monuments semblables dans les monts du Tchertcher et sur la frontière Nord-Est entre le Kenya et l'Ethiopie semble indiquer qu'une même population vécut dans ces deux régions distantes de 500 km. Mais que de questions restent sans réponse. Ces deux zones furent-elles occupées à la même époque ou l'une d'elles résulte-t-elle d'un déplacement de population? Quelle fut alors la première occupée? D'où venaient ces gens? ...

De nombreuses observations nous font penser que les bâtisseurs de ces tombeaux étaient les habitants des villes aux murs cyclopéens. Agriculteurs sédentaires éleveurs de bœufs et de moutons ils avaient à se défendre contre les envahisseurs d'où ces places-fortes perchées haut et contrôlant les vallées.

Le but de cet article était de présenter les résultats de la fouille d'un tumulus dans le Tchertcher, aussi ne m'aventurerai-je pas plus loin dans l'établissement de parallèles possibles entre ce que nous savons des tumulus et certains autres peuples. Je me bornerai à constater des ressemblances frappantes entre nos vases à support annulaire et certaines céramiques des tombes du Temple de la Lune de Hureidha dans l'Hadhramaut. (G. Caton Thompson. 8). De longues études seront encore nécessaires avant d'y voir clair dans tout cet ensemble, mais elles devront être effectuées par un archéologue de ces pays et non un préhistorien.



#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

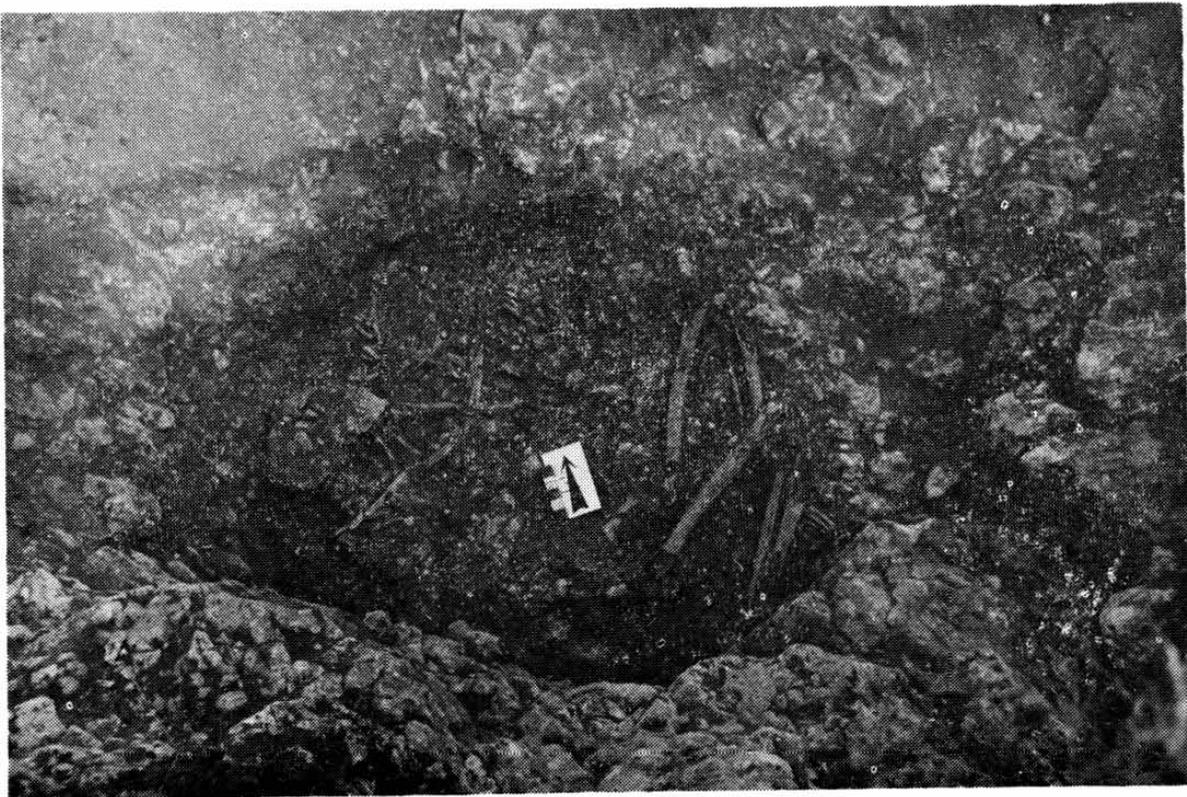
- 1 AZAIS (R.P.) et CHAMBARD (R), *Cinq Années de recherches archéologiques en Ethiopie*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1931.
- 2 BREUIL (Abbé), Peintures rupestres préhistoriques du Harar (Abyssinie), *L'Anthropologie*, T. 44, 1934, pp. 473-483.
- 3 CERVIČEK (P.), Rock Paintings of Laga Oda (Ethiopia), *Paideuma*, Band XVII, 1971, pp.121-136.
- 4 JOUSSAUME (R.), les comptes-rendus des quatre missions effectuées dans le Harar ont été publiés dans les *Travaux de la R.C.P. 250* du C.N.R.S., fasc. 1, 2, 3, 4 et 5, années 1970, 1971, 1972, 1973 et 1974.  
 JOUSSAUME (R.et H.), Anciennes villes dans le Tchertcher (Harar), *Annales d'Ethiopie*, T. 8, 1972, pp. 21-30 et 14 planches.
- 5 CAMPS (G.), *Aux Origines de la Berbérie; Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1962.
- 6 ANFRAY (F.), La Poterie de Maṭarā, *Rassegna di Studi Etiopici*, Vol. XXII 1966, 74 p. et et 12 fig.
- 7 CURLE (A.T.), Prehistoric graves in the Northern Frontier Province of Kenya, *Man*, juin 1933, pp. 99-101.
- 8 CATON-THOMPSON (G.), *The Tombs and Moon Temple of Hureidha (Hadhramaut)*, Report of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, Oxford, University, Press, 1944.

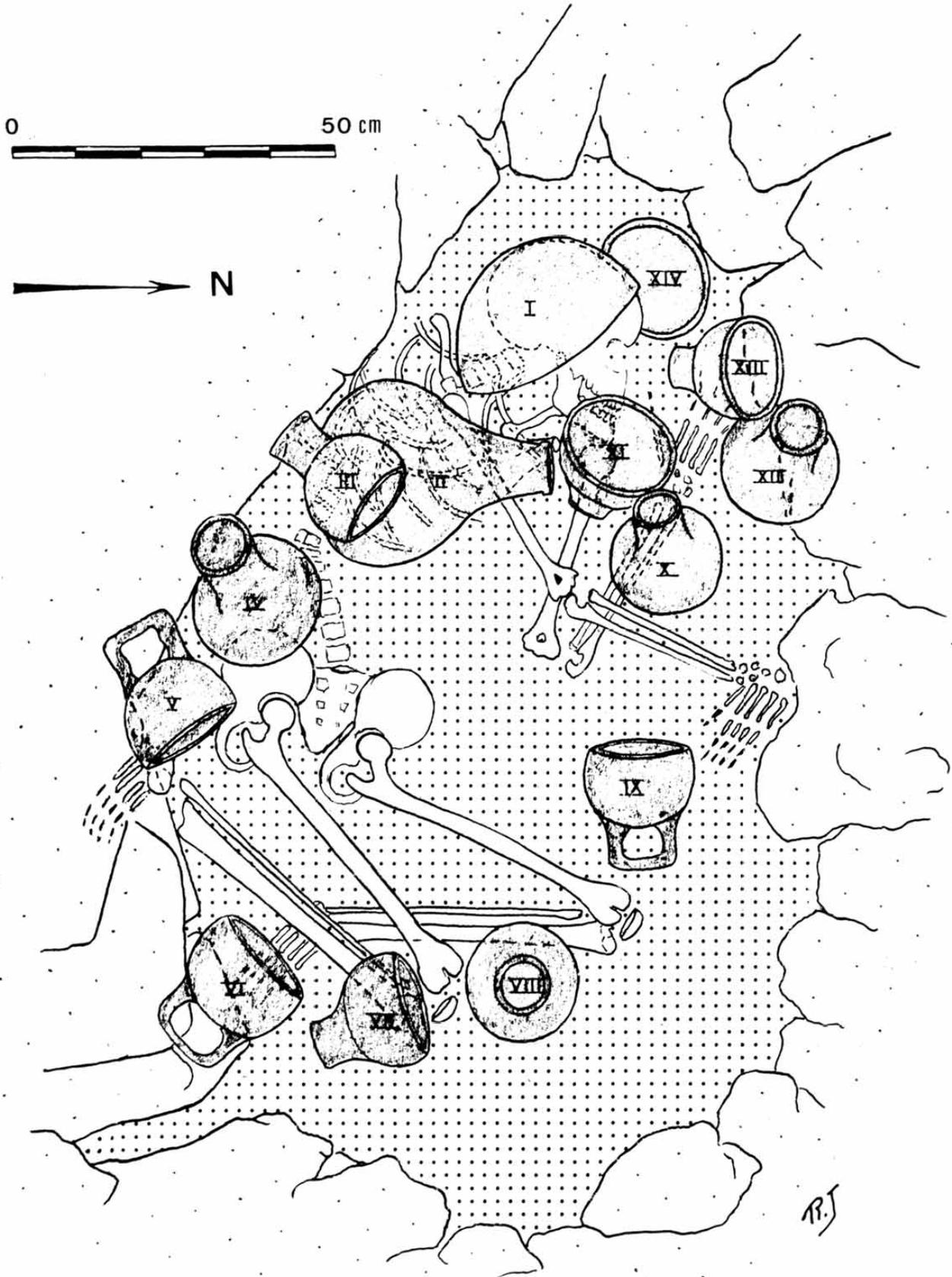
PLANCHE VII



a. Quelques céramiques au-dessus du squelette.

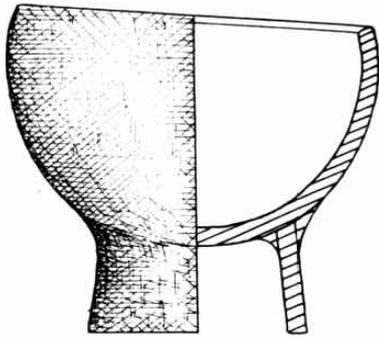
b. Le squelette dans la fosse aménagée dans le calcaire. Très mauvais état de conservation des ossements.



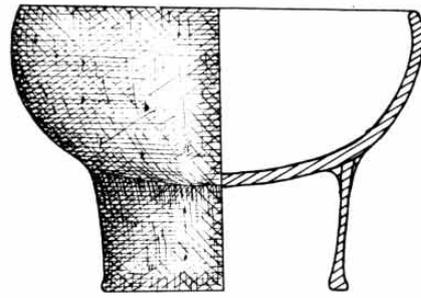


*Le squelette dans la fosse et quatorze poteries.*

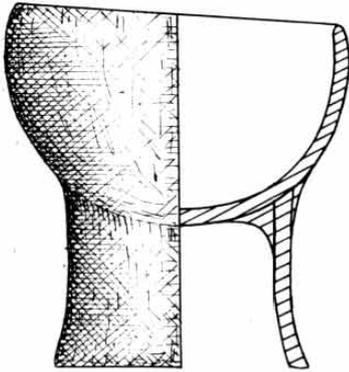
PLANCHE IX



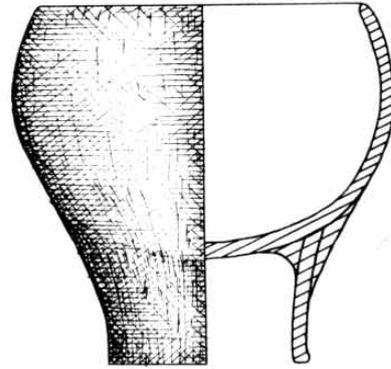
II



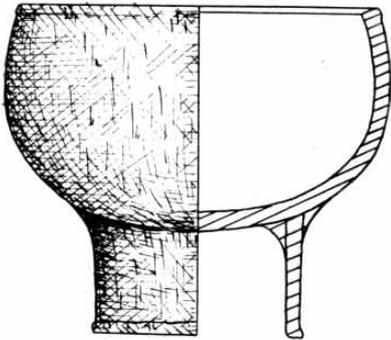
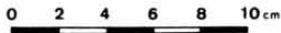
I



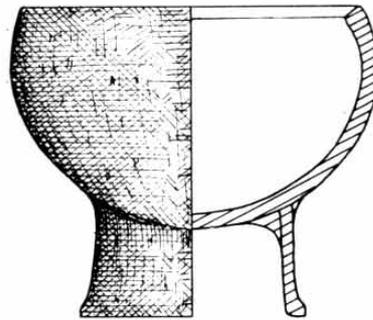
III



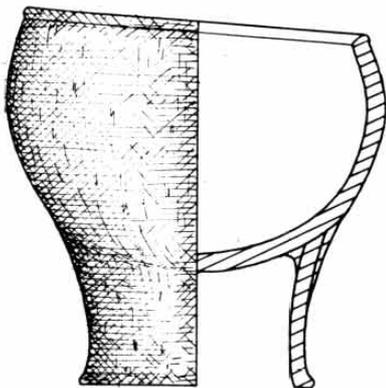
II



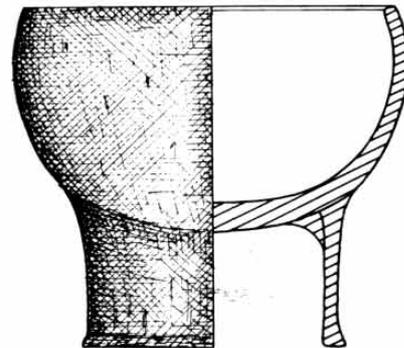
III



III

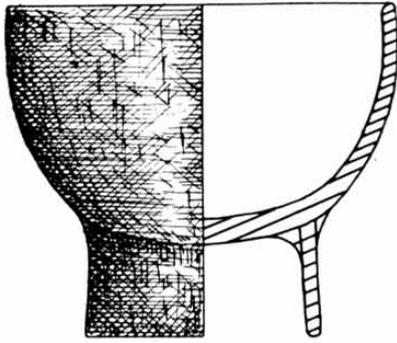


III

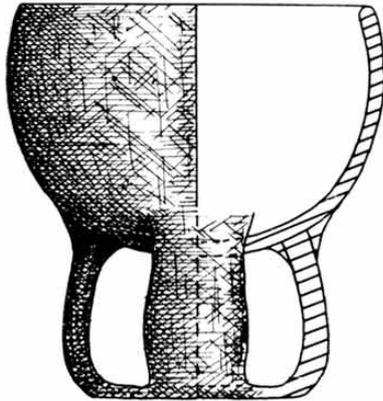


III

Coupes profondes à support annulaire (les numéros correspondent au plan).

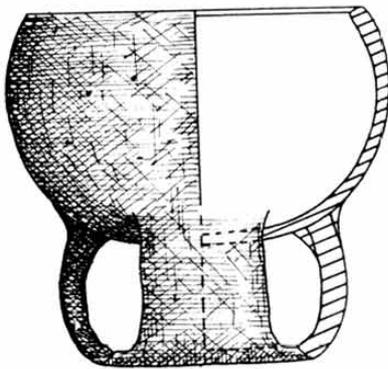


III

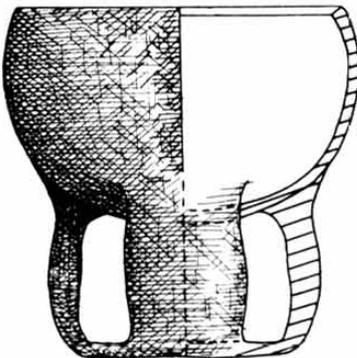


II

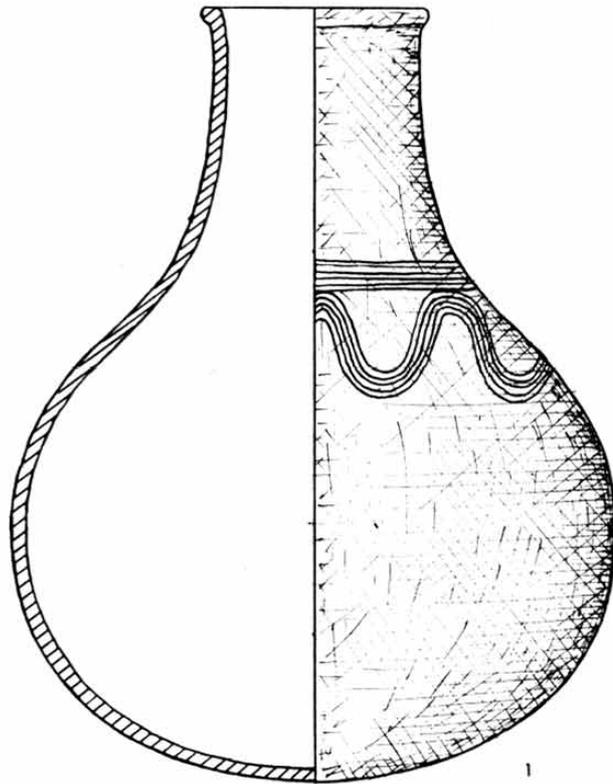
0 2 4 6 8 10



II

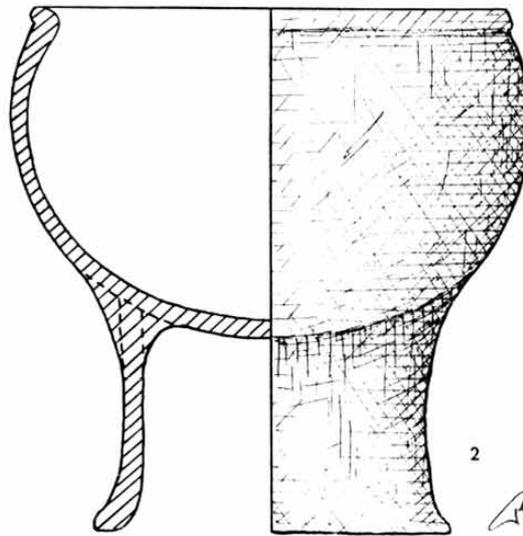


I



1

b. Bonbonne du tumulus n° 2 de Sourré-Kabanawa.



2

c. Coupe profonde à support annulaire du tumulus n° 1 de Sourré-Kabanawa.

a. III: Coupe profonde à support annulaire. Les trois autres: coupes profondes polypodes à plaque (les numéros correspondent au plan).

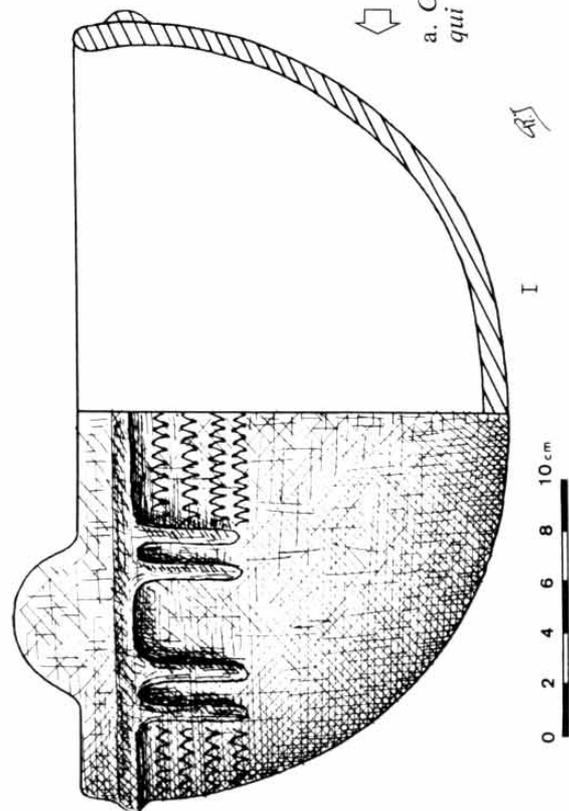
PLANCHE XI



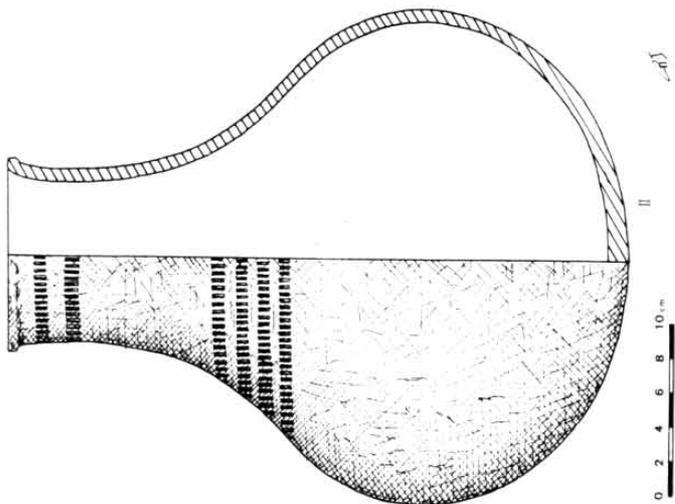
a. Coupe profonde polypode à plaque.

b. Coupe profonde à support annulaire.





a. Grande jatte décorée qui recouvrait le crâne.



b. Bonbonne décorée trouvée au niveau de l'épaule.

c. Grande jatte décorée (échelle 10cm).



d. Bonbonne décorée (échelle 10cm).

